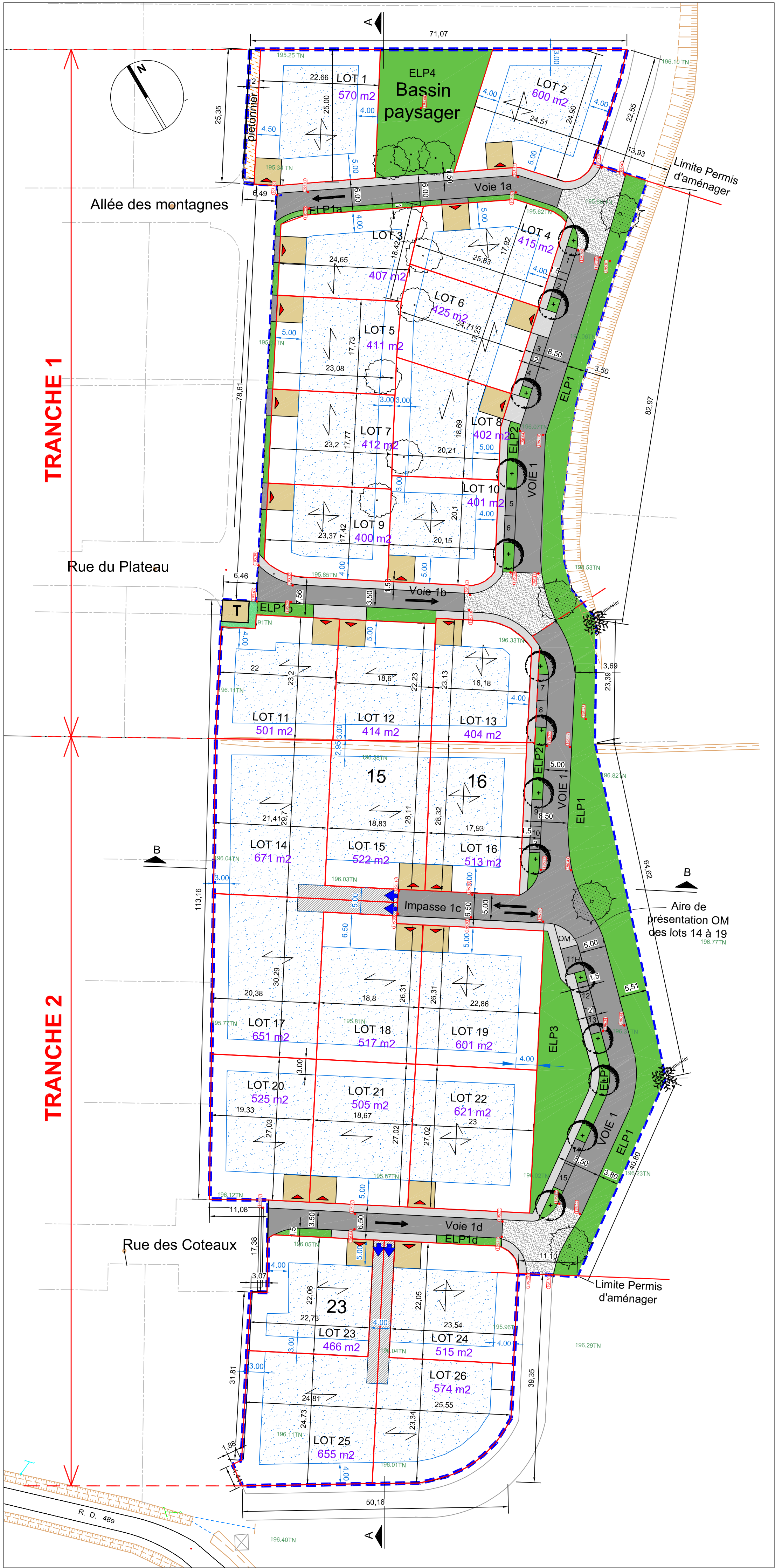




LEGENDES :

LEGENDE ESPACES VERTS CREES :
Les essences seront définies ultérieurement, en accord avec la commune.
L'emplacement des arbres et arbustes ainsi que leur nombre sont donnés à titre indicatif.

- Arbres existants conservés
- Arbres tige d'alignement (1ère grandeur)
- Arbres d'essences locales en mélange (2ème et 3ème grandeur)
- Arbres ornementaux (1ère grandeur)
- Surface plantée des espaces collectifs

- E L P 1, 2, ... Espace Libre Planté 1, 2, 3 ...
- 193.31 TN Côtes de niveau TERRAIN NATUREL
- 195.53 Côtes niveau TERRAIN PROJETE

REPARTITION DES TERRAINS A USAGE COLLECTIF OU PRIVE :
Terrains réservés à des équipements ou des usages collectifs :
ELP 1, ELP 2, ELP 3, ELP 4, voirie, zones en enrobé, trottoirs (y compris bandes végétalisées), fossés existants et créés, stationnements, cheminements piétons, transformateur électrique.
Terrains destinés à une utilisation privative : Lots 1 à 26.

Les surfaces des lots sont données à titre indicatif sous réserve de la réalisation du bornage et du document d'arpentage

Nota :
Les cotes du projet sont données à titre indicatif.

LEGENDE VOIRIE

- voie interne du lotissement en enrobé
- Circulations piétonnes en béton balayé
- Chemin privatif avec servitude croisée de passage entre les lots 14 et 17, et entre les lots 25 et 26, en enrobé.
- Voie interne du lotissement en enrobé grenailé
- Chemin piétonnier en stabilisé
- Sens de circulation
- Emplacement réservé pour poste transfo, électrique (si nécessaire)

LEGENDE CONSTRUCTIONS

- Zone d'implantation des constructions hors piscines
- Direction du faîtage de la façade principale de la construction
- Possibilité d'implanter la construction suivant 2 sens
- Limites privatives des lots
- Périmètre du lotissement
- SCHEMA DE PRINCIPE DES ZONES D'ACCES / AIRES DE STATIONNEMENT PERMETTANT D'ACCUEILLIR 2 VEHICULES :
à réaliser par l'acquéreur en béton balayé
l'accès au lot ne peut être modifié qu'avec l'accord du lotisseur
l'emplacement de l'aire de stationnement est donné à titre indicatif.
- Lots 14, 17, 25 et 26 :
Accès aux lots par une servitude croisée de passage

AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT DE 26 LOTS
" La Belle Allée"
rue du Plateau 31410 CAPENS

PERMIS D'AMENAGER
MODIFICATIF

MAITRE D'OUVRAGE:

Les parcs aménageur
2 Boulevard d'Arcole
BAL 65
31 000 TOULOUSE
Tél : 05 62 73 17 39

ARCHITECTE D.P.L.G / PAYSAGISTE :

Stéphanie Bordone
2 impasse de la Source
31 270 FROUZINS e-mail : bordone31@gmail.com
tél : 06 74 40 45 58

BUREAUX D'ETUDES :

2AU
34 bis Chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
Tél : 05 34 60 96 96

GEOMETRE :

G.O.METRES
44 Avenue Pierre Marty
31 390 CARBONNE
Tél : 05 61 87 84 64

PLAN DE COMPOSITION

**PA 4
modif.**

060

N° PLAN : 04

INDICE PLAN : B

Stéphanie BORDONE

Date d'émission : Oct.2021

ECHELLE : 1/500

architecte D.P.L.G
paysagiste